

TARIFICATION DES HONORAIRES

VENTE

Minimum de 4 000 € TTC	
De 40 000 € à 60 000 €	13 % TTC du prix de vente
De 61 000 € à 80 000 €	12 % TTC du prix de vente
De 81 000 € à 110 000 €	11 % TTC du prix de vente
De 111 000 € à 130 000 €	10 % TTC du prix de vente
De 131 000 € à 160 000 €	9 % TTC du prix de vente
Plus de 160 000 €	8 % TTC du prix de vente

LOCATION

Pour les prestations suivantes, recherche du locataire, visites du bien, établissement du contrat de location TTC :

- A la charge du propriétaire 3€/m²
- A la charge du locataire 3€/m²

Pour les prestations suivantes, états des lieux TTC :

- A la charge du propriétaire 1€/m²
- A la charge du locataire 1€/m²

GESTION

Les honoraires de gestion sont :

- 8% TTC hors assurance